

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSTOXIN P

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 62

Page 1 de 11

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

PHOSTOXIN P

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Produits phytopharmaceutiques

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Detia Freyberg GmbH
Rue: Dr.-Werner-Freyberg-Straße 11
Lieu: D-69514 Laudenbach
Téléphone: +49-6201-708-0
e-mail: sicherheitsdatenblaetter@Detia-Freyberg.de

Téléfax: +49-6201-708-427

Fiches de données
de Sécurité (FDS)

Code 08528 Vers : 2 —

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Giftinformationszentrum (GIZ) Universitätsklinikum Mainz Tel.: +49-6131-19240

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Indications de danger: F - Facilement inflammable, T+ - Très toxique, N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R:

Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques et extrêmement inflammables.

Nocif par contact avec la peau.

Très toxique par inhalation et par ingestion.

Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Risque de lésions oculaires graves.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Substance ou mélange qui, au contact de l'eau, émet des gaz inflammables: Water-react. 1

Toxicité aiguë: Acute Tox. 1

Toxicité aiguë: Acute Tox. 2

Toxicité aiguë: Acute Tox. 3

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

Mortel en cas d'ingestion.

Mortel par inhalation.

Toxique par contact cutané.

Provoque des lésions oculaires graves.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

2.2. Éléments d'étiquetage**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

phosphure d'aluminium

Ammonium carbamat

phosphine

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes: GHS02-GHS05-GHS06-GHS09

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSTOXIN P

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 62

Page 2 de 11

**Mentions de danger**

- H260 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
- H300 Mortel en cas d'ingestion.
- H330 Mortel par inhalation.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

- P501 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
- P405 Garder sous clef.
- P402+P404 Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.
- P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser Dioxyde de carbone (CO₂); Poudre d'extinction; Sable sec pour l'extinction.
- P335 Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau.
- P321 Traitement spécifique (voir First Aid sur cette étiquette).
- P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- P232 Protéger de l'humidité.
- P223 Éviter tout contact avec l'eau.

Étiquetage particulier de certains mélanges

- EUH029 Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques.
- EUH032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Conseils supplémentaires

Après contact avec la peau, éliminer d'abord le produit avec un chiffon sec, puis laver la peau abondamment à l'eau. L'emballage doit être ouvert à l'extérieur par temps sec

2.3. Autres dangers

Mortel par ingestion ou par inhalation. Toxique par contact cutané. Très toxique pour poissons.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSTOXIN P

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 62

Page 3 de 11

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
244-088-0	phosphure d'aluminiumphosphure d'aluminium	56 %
20859-73-8	F - Facilement inflammable, T+ - Très toxique, Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement R15/29-26/28-21-32-50	
015-004-00-8	Water-react. 1, Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 100); H260 H300 H311 H330 H400 EUH029 EUH032	
214-185-2	Ammonium carbamat	> 20 %
1111-78-0	Xn - Nocif, Xi - Irritant R22-38-41	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H302 H315 H318	
01-2119493982-22		
232-260-8	phosphine	- %
7803-51-2	F+ - Extrêmement inflammable, T+ - Très toxique, C - Corrosif, N - Dangereux pour l'environnement R12-17-26-34-50	
015-181-00-1	Flam. Gas 1, Acute Tox. 2, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1); H220 H330 H314 H400	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. Appeler immédiatement un médecin. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer avec précaution.

Après inhalation

En cas de symptômes respiratoires: Appeler un médecin. Symptômes: Vomissement, Maux de tête, Troubles respiratoires, Vertiges. Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. Ne pas pratiquer de respiration bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Utiliser un soufflet d'insufflation ou un appareil d'assistance respiratoire. Appeler immédiatement un médecin. Disposer de méthylprednisolon (doit être administré par un médecin) et des produits pour traitement acut selon l'exposition aux gaz brûlés (par exemple du beclométason en vaporisateur, du dexaméthason en vaporisateur).. Appliquer dès le début un spray de cortisone.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, éliminer d'abord le produit avec un chiffon sec, puis laver la peau abondamment à l'eau. Changer les vêtements imprégnés. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

Enlever les résidus du produit avec du coton non-ductueux; rincer avec beaucoup d'eau et mettre des gouttes de collyres liquides, lorsque toute trace de poudre résiduelle a disparu. Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, vertiges, difficulté à respirer l'anxiété et les nausées

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSTOXIN P

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 62

Page 4 de 11

En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.
Premiers secours: Methylprednisolon, Ventolair®

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

poudre ABC. Sable sec.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau. Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Risque d'autoinflammation.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Ne jamais rajouter d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Laisser immédiatement la zone dangereuse Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. Baliser les zones de danger et les signaler par des panneaux d'avertissement et de sécurité adéquats. Éviter le contact avec les yeux. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Éviter le contact avec la peau. Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Colmater les bouches de canalisations.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir à l'état sec avec précaution. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux. Envoyer dans des récipients appropriés pour l'élimination. Eviter la formation de poussière. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

6.4. Référence à d'autres sections

8

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les poussières. Eviter tout contact avec eau. Ne jamais verser de l'eau dans ce produit.

Préventions des incendies et explosion

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart de: Eau. Acide

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSTOXIN P

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 62

Page 5 de 11

Information supplémentaire

Tenir à l'écart de: Eau Acide Humidité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé le récipient à l'abri de l'humidité. Conservé le récipient bien fermé. Conservé sous clé.
Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conservé le récipient dans un endroit bien ventilé. Conservé uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de acides. Tenir à l'écart de: Eau.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Acide. Eau

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conservé sous clef et hors de portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits phytopharmaceutiques, biocides ; TRGS 512

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7803-51-2	Hydrogène phosphoré	0,1	0,14		VME (8 h)	
		0,2	0,28		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Seuil de l'odeur de phosphure d'hydrogène: 0,02 demander jusqu'à 3 ppm selon la sensibilité TRGS 402e

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Ne pas respirer les poussières.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection à la norme EN 166:2001 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

gants de protection appropriés. ZBNitril et Gants de latex (NQA 1,5) testés en fonction de l'UE-374-3-2 et EU374

Protection de la peau

des vêtements protecteurs appropriés selon BGR 189 (HGB: «Règles pour l'utilisation de vêtements de protection») Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Respirateur en conformité avec la norme DIN EN 141, type B, de couleur grise

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

6, 7

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSTOXIN P

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 62

Page 6 de 11

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: solide . développée avec l'humidité, la phosphine gazeuse
Couleur: gris
Odeur: ail

Testé selon la méthode

pH-Valeur: Test non nécessaire.

Modification d'état

Point de fusion: > 500 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Test non nécessaire.

Point de sublimation: Test non nécessaire.

Point de ramollissement: Aucune donnée disponible

: Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide: Aucune donnée disponible

gaz: Aucune donnée disponible

Dangers d'explosion

cette information n'est pas disponible.

Limite inférieure d'explosivité: 1,8

Limite supérieure d'explosivité: cette information n'est pas disponible.

Température d'inflammation: cette information n'est pas disponible.

Température d'auto-inflammabilité

solide: cette information n'est pas disponible.

gaz: cette information n'est pas disponible.

Pression de vapeur: 34,6 hPa

Densité: 2,0147 g/cm³

Viscosité dynamique: non applicable

Viscosité cinématique: non applicable

Durée d'écoulement: non applicable

Densité de vapeur: non applicable

Test de séparation de solvant: cette information n'est pas disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques et extrêmement inflammables. Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

10.2. Stabilité chimique

Manipuler sous gaz inerte.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique. Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques. Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSTOXIN P

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 62

Page 7 de 11

10.4. Conditions à éviter

voir point 7

10.5. Matières incompatibles

Protéger contre: humidité. Ne jamais verser de l'eau dans ce produit. Tenir à l'écart de: Matériau, riche en oxygène, comburant. Tenir à l'écart de: Acide. Réagit violemment au contact de l'eau en dégageant des gaz extrêmement inflammables. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le phosphure d'hydrogène, le pentoxyde de phosphore, l'acide phosphorique, voir également la section 5.3

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Très toxique. Toxicité aiguë, par voie orale. Toxicité aiguë, par inhalation. Toxicité aiguë, dermique.

N° CAS	Substance	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
20859-73-8	phosphure d'aluminium					
	par voie orale	ATE	5 mg/kg			
	dermique	ATE	300 mg/kg			
	par inhalation vapeur	ATE	0,05 mg/l			
	par inhalation aérosol	ATE	0,005 mg/l			
1111-78-0	Ammonium carbamat					
	par voie orale	DL50 mg/kg	>681-<1470	Ratte		
7803-51-2	phosphine					
	par inhalation vapeur	ATE	0,5 mg/l			
	par inhalation aérosol	ATE	0,05 mg/l			

Irritation et corrosivité

Irritant pour les yeux.

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

-

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune indication relative à la mutagenité des gamètes sur l'homme disponible. Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible. Les essais de longue durée n'ont pas fourni d'indices d'un effet cancérogène.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Très toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Expériences tirées de la pratique**Observations relatives à la classification**

Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique. Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques et extrêmement inflammables.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSTOXIN P

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 62

Page 8 de 11

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Se décompose au contact de l'eau.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit se décompose spontanément dans l'eau. Les données écologiques ne décrivent ainsi que l'effet des produits de décomposition.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/VPvB de la directive REACH annexe XIII.

12.6. Autres effets néfastes

Effets sur les microorganismes du sol

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code des déchets produit: 061301, Ne pas utiliser d'eau.

L'élimination des matières dégazées se fera en observant la réglementation en vigueur (N/ du code déchets : 060316

emballages vides mais non nettoyés : Rincer à l'eau. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

061301 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets des procédés de la chimie minérale non spécifiés ailleurs; produits phytosanitaires inorganiques, agents de protection du bois et autres biocides
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN1397
<u>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</u>	PHOSPHURE D'ALUMINIUM
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	4.3+6.1
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	I
Étiquettes:	4.3+6.1

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSTOXIN P

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 62

Page 9 de 11



Code de classement: WT2
Dispositions spéciales: 507
Quantité limitée (LQ): 0
Catégorie de transport: 1
Code de restriction concernant les tunnels: E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Quantité limitée: E0. Expédition par courrier: Interdit. Tableau d'avertissement à partir de 20 kg net

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN1397
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: PHOSPHURE D'ALUMINIUM
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 4.3+6.1
14.4. Groupe d'emballage: I
Étiquettes: 4.3+6.1



Code de classement: WT2
Dispositions spéciales: 507 802
Quantité limitée (LQ): 0

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Quantité limitée: E0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN1397
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: ALUMINIUM PHOSPHIDE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 4.3+6.1
14.4. Groupe d'emballage: I
Étiquettes: 4.3+6.1



Dispositions spéciales: -
Quantité limitée (LQ): 0
EmS: F-G, S-N
Groupe de ségrégation: chlorites

Autres informations utiles (Transport maritime)

Quantité limitée: E0

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: UN1397

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSTOXIN P

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 62

Page 10 de 11

14.2. Nom d'expédition des Nations ALUMINIUM PHOSPHIDE**unies:****14.3. Classe(s) de danger pour le** 4.3+6.1**transport:****14.4. Groupe d'emballage:** I

Étiquettes: 4.3+6.1



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): Forbidden

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

Forbidden

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

Forbidden

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

487

IATA-Quantité maximale (cargo):

15 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

Quantité limitée: E0

: Forbidden

Cargo Aircraft only

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: oui

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Eviter tout contact avec eau.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

SECTION 16: Autres informations**Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**

- 12 Extrêmement inflammable.
- 15/29 Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques et extrêmement inflammables.
- 17 Spontanément inflammable à l'air.
- 21 Nocif par contact avec la peau.
- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 26 Très toxique par inhalation.
- 26/28 Très toxique par inhalation et par ingestion.
- 32 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- 34 Provoque des brûlures.
- 38 Irritant pour la peau.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSTOXIN P

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 62

Page 11 de 11

50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H260	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
EUH029	Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques.
EUH032	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)